**PV N° 25**

**PV N° 03**

**DIRECTION DES COMPETITIONS**

* Programmation de la 01° journée « honneur » séniors le 12 Octobre 2019.
* Répartition des groupes jeunes « Honneur et Pré-Honneur ».

**DIRECTION TECHNIQUE DE L’ARBITRAGE**

* Désignations des arbitres pour les rencontres du 12 Octobre 2019

(Division Honneur).

* Programme de causeries de formation des arbitres joint ci- après.

**REUNION EXTRAORDINAIRE**

**MARDI 08 OCTOBRE 2019**

**Etaient présents** :

* DJOUDER Secrétaire Général
* BOUZELMADEN Président de la CWA
* YOUBI Président de S/C de formation

**Ordre du jour** : Audition de Monsieur IDIRENE Zahir membre de la CWA et Monsieur SIDANE Fateh arbitre au sujet du mauvais comportement de ce dernier envers officiels (instructeur de la ligue d’athlétisme Monsieur ANZI et Monsieur IDIRENE) lors des épreuves du test physique qui a eu lieu le Vendredi 27 Octobre 2019 à S.E.Tenine, lequel a récidivé même en salle de cours.

- Vu le rapport établi par Monsieur IDIRENE Zahir membre de la CWA signalant le mauvais comportement de l’arbitre Monsieur SIDANE Fateh envers sa personne et envers l’instructeur de la ligue d’athlétisme chargé d’organiser les épreuves du test physique ;

- Après audition des deux parties ;

- Vu l’article 20 du règlement de l’arbitrage ;

- Vu l’article 55 des statuts de la ligue de football qui stipule en clair : « En cas de manquement ou toutes autres défaillances susceptibles de nuire au bon fonctionnement et l’atteinte à l’image de marque de la ligue de wilaya de football».

- la commission décide ce qui suit :

\* Un (01) mois de suspension ferme pour l’arbitre SIDANE Fateh de toutes fonctions officielles ayant trait à l’arbitrage, pour menaces envers les membres de la commission et atteinte à l’honneur, à la dignité, à la considération de la ligue, à ses structures et à ses membres, suivi d’un langage qui n’honore nullement le comportement d’un arbitre envers sa commission d’arbitrage d’une part et Monsieur le secrétaire général de la ligue d’autres parts : (propos injurieux et menaces envers les membres de la commission).

\* Pour cela le cas disciplinaire de l’arbitre en question est soumis au soin du bureau de ligue pour une éventuelle sanction plus sévère vu la gravité des faits tenus à l’encontre des officiels, accompagné d’un rapport circonstancié des membres de la commission.

Signé,

Les membres de la commission

**Fédération Algérienne de Football**

**Ligue de Football de la wilaya de Bejaia**

****

**Commission de Wilaya d’Arbitrage**

**S / Commission de Formation et d’Evaluation des Arbitres**

****

**Saison Sportive 2019/2020**

**COMMISSION DE WILAYA D’ARBITRAGE**

Mr BOUZELMADEN Mohamed Président ( DTWA)

Mr Y O U B I Mohamed Président s/c de formation

Mr IDIRENE Zahir Membre

Mr Z I A N E Madjid Membre

Mr MESSAOUDI Aissa Membre

Melle T O U A T I Hassiba Secrétaire

**S/COMMISSION DE FORMATION ET D’EVALUATION DES ARBITRES**

Mr Y O U B I Mohamed Président

Mr BOUZELMADEN Mohamed Formateur

Mr IDIRENE Zahir Formateur

Mr Z I A N E Madjid Formateur

Mr BOUZRAR Ahmed Encadreur

Mr Y A H I Omar Encadreur

**S/COMMISSION DE DESIGNATION DES ARBITRES**

**\* S E N I O R S**

Mr BOUZELMADEN Mohamed

Mr Y O U B I Mohamed

Mr AOUCHICHE El Djoudi

**COMPTE RENDU DU SEMINAIRE POUR ARBITRES ET ARBITRES ASSISTANTS**

**DU 26 ET 27 SEPTEMBRE** **2019** **AU CHATEAU DE LA COMTESSE AOKAS BEJAIA**

Le séminaire pour arbitres et arbitres assistants organisé le 26 et 27 septembre 2019 au château de la comtesse d’Aokas (Bejaia) dédié à la mémoire de feu TARARIST Tahar Ex Arbitre de Wilaya, s’est déroulé dans de bonnes conditions.

Un nombre de soixante et onze (71) arbitres et arbitres assistants ont pris part à ce regroupement de début de saison, et ce, en prévision de l’entame du championnat de wilaya qui aura lieu le Samedi 12 octobre 2019.

Des instructions et des recommandations sur les thèmes d’actualité ayant trait aux lois du jeu ont été données aux arbitres présents.

Nonobstant les arbitres régionaux et les pré-régionaux qui ont subi avec succès leur test physique au niveau de la ligue régionale du centre , quarante neuf (49) arbitres et arbitres assistants de wilaya ont subi les épreuves du test physique à la piste Semi olympique du stade de Souk El Tenine , encadrés par les collègues spécialistes de la ligue d’Athlétisme ainsi que par les encadreurs formateurs des Commissions d’Arbitrage et de Formation de la ligue de football de la Wilaya de Bejaia.

Le test physique s’est déroulé en présence du Médecin de la ligue.

Les arbitres et arbitres assistants n’ayant pas satisfait aux normes de COOPER lors de ce premier test au nombre de vingt et un , (21) y compris quatre (04) arbitres féminins auront une deuxième chance en guise de rattrapage, le Premier Novembre 2019 à l’ OPOW de l’Unité Maghrébine de Bejaia en compagnie des arbitres ayant déposé en retard leur dossier d’engagement et qui n’avaient pas la possibilité de participer au séminaire précité.

Le dernier délai pour le dépôt de la fiche d’engagement et le dossier administratif et Médical est fixé pour le jeudi 24 Octobre 2019. Passé ce délai aucun dossier ne sera accepté .

**\* REUNIONS HEBDOMADAIRES DE LA COMMISSIONS DE WILAYA D’ARBITRAGE**

**ET DE LA SOUS COMMISSION DE FORMATION ET D’EVALUATIPON DES ARBITRES**

Les réunions hebdomadaires de la commission de wilaya d’arbitrage et de la sous commission de formation et d’évaluation des arbitres se tiendront tous les Mardi à partir de 13 heures au bureau de la commission de wilaya d’Arbitrage de la LFWB.

**\* CAUSERIES HEBDOMADAIRES DE FORMATION DES ARBITRES**

Les causeries hebdomadaires pour arbitres et arbitres assistants débuteront le Mardi 15 octobre 2019 à partir de 17 heures au niveau de l’Amphi du lycée El Hamadia de Bejaia situé en face du siège de la ligue de football. (La présence de tous les arbitres et arbitres assistants est indispensable).

**\* PROGRAMME D’ACTION DES CAUSERIES HEBDOMADAIRES**

Un programme d’action pour les causeries hebdomadaires de formation des arbitres sera élaboré mensuellement par la sous commission de formation et d’évaluation des arbitres notamment pour ce qui est des nouveaux amendements apportées aux lois du jeu 2019/2020.

Les causeries seront encadrées par les encadreurs/formateurs/instructeurs relevant de la sous commission de formation des arbitres de la ligue de football de la wilaya de Bejaia selon le planning de thèmes tracés à cet effet .

Quant à l’opération d’évaluation des prestations des arbitres et arbitres assistants , cette dernière sera opérationnelle juste après l’entame du championnat de wilaya .

**\* EXAMEN ECRIT DE PASSAGE AU GRADE D’ARBITRE STAGIAIRE DE**

**WILAYA**

Un examen écrit de passage au grade d’arbitre stagiaire de wilaya regroupant Trente Deux (32) candidats ( session 2018/2019) , aura lieu le Mardi 12 Novembre 2019 à 14 heures à l’amphi du lycée El Hamadia de Bejaia .

Le chargé de cours ( Mr ZIANE ) est tenu de préparer les dossiers administratifs de l’ensemble des postulants .

**MODIFICATIONS APPORTEES AUX LOIS DU**

**JEU 2019/2020**

**LOI 1** - Un officiel d’équipe sera averti s’il pénètre dans la zone de visionnage et exclu s’il pénètre dans la surface de visionnage.

**LOI 3** - Un joueur amené a être remplacé doit quitter le terrain par le point des limites du terrain le plus proche de l’endroit où il se trouve, sauf indication contraire de l’arbitre.

**LOI 4** - Les maillots de corps peuvent comprendre plusieurs couleurs ou un motif mais uniquement s’ils reprennent exactement celles /celui des manches du maillot.

**LOI 5** – L’Arbitre ne peut pas changer une reprise de jeu après que le jeu a reprit mais, dans certaines circonstances, il peut infliger une sanction disciplinaire pour un incident passé.

- si la fin d’une période de jeu, l’arbitre quitte le terrain pour se rendre dans la zone de visionnage ou pour demander aux joueurs de revenir sur le terrain , il peut alors revenir sur sa décision .

- Les officiels d’équipe se comportant de manière non appropriée peuvent se voir montrer un carton jaune ou rouge ; si le fautif ne peut être identifié, c’est l’entraineur principal présent dans la surface technique qui recevra le carton.

- si un pénalty est accordé et que c’est le tireur attitré qui a été victime de la faute, ce dernier pourra rester sur le terrain pour se faire examiner / soigner et ensuite exécuter le pénalty.

**LOI 7** - Clarification de ce que l’on entend par pause de récupération et pause de rafraichissement.

**LOI 8** - L’équipe qui remporte le TOS (pile ou face) au début du match peut choisir d’effectuer le coup d’envoi.

- une balle à terre est donnée au gardien de but de l’équipe en défense si le ballon ( ou la dernière touche de balle) était ( ou a eu lieu) dans sa surface de réparation au moment où le jeu a été arrêté ,ou , ailleurs, à un joueur de l’ équipe qui a touché le ballon pour la dernière fois( et à l’endroit où le ballon a pour la dernière fois été touché ) ; tous les autres joueurs des deux équipes doivent se trouver au moins à 4 m du ballon .

**LOI 9** – Une balle à terre est accordé lorsque le ballon touche l’arbitre principal ( ou un autre arbitre) puis permet à une équipe d’entamer une attaque prometteuse ,entre directement dans le but ,ou est récupéré par l’équipe adverse.

**LOI 10** - Un but ne peut pas être marqué par un gardien ayant lancé directement le ballon de la main dans le but adverse.

**LOI 12** – Nouveau texte reformulé concernant les mains, pour une plus grande clarté et cohérence, en particulier au sujet de l’aspect volontaire/ délibéré.

- Confirmation qu’une main sanctionnable du gardien de but dans sa surface n’entraine pas de sanction disciplinaire.

- Si , après une rentrée de touche ou une passe délibérée d’un coéquipier vers son gardien, ce dernier joue sans succès ou essaie clairement de jouer le ballon au pied , alors il pourra jouer le ballon du bras ou de la main .

- L’arbitre peut attendre le prochain arrêt de jeu pour infliger le carton jaune ou rouge si l’équipe adverse joue rapidement le coup franc et se procure une occasion de but claire.

- Un joueur doit être averti pour avoir effectué une célébration de but illicite   même si le but est annulé.

- La liste des sanctions applicables aux officiels d’équipes (rappel à l’ordre, carton jaune et carton rouge) a été établie.

- Toutes les infractions verbales sont sanctionnées d’un coup franc indirect.

- Le fait de botter un objet est puni de la même manière que le fait de le lancer

**LOI 13** - Sur un coup franc indirect, l’arbitre peut baisser son bras s’il est clair qu’un but ne peut pas être marqué directement (par ex : pour la plus part des hors jeu)

- Lors d’un coup franc à exécuter dans sa propre surface de réparation, le ballon sera en jeu lorsqu’il aura été touché et aura bougé- il ne faut plus qu’il sorte de la surface de réparation pour être joué.

- Lorsqu’un mur défensif d’au moins trois joueurs est formé, les joueurs en attaque doivent se trouver à au moins 1 m du mur ; tout empiétement sera sanctionné d’un coup franc indirect.

**LOI 14** - Le but (poteaux, barre transversale et filets) doit être immobile au moment du pénalty et le gardien n’a pas le droit de le toucher.

- Au moment du pénalty, le gardien de but peut n’avoir qu’un seul pied sur sa ligne(ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol).

- Si une infraction est commise après que l’arbitre a donné le signal de l’exécution du pénalty mais avant que le tir soit effectué, le pénalty devra être effectué après que l’arbitre a infligé un éventuel carton jaune ou rouge.

**LOI 15** – Lors d’une rentrée de touche, tous les adversaires doivent se trouver à au moins 2 m de l’endroit où doit être effectuée la rentrée de touche (et non pas de l’exécutant qui peut prendre de l’élan).

**LOI 16** – Lors d’un coup de pied de but, le ballon sera en jeu lorsqu’il aura été touché et aura bougé - il ne faut plus attendre qu’il sorte de la surface de réparation pour pouvoir le jouer.

**Merci pour votre intention**

**Par Mr Mohamed YOUBI - Instructeur formateur -**

**PROGRAMME DE FORMATION POUR ARBITRES**

**MOIS OCTOBRE / NOVEMBRE 2019**

**CAUSERIES HEBDOMADAIRES - CHAQUE MARDI -**

**A LA SALLE DU LYCEE EL HAMMADIA**

**\*\* Mardi 15 Octobre 2019 à 17 heures**

**LOI 5** - ARBITRE – Le rôle administratif de l’Arbitre . Mr BOUZELMADEN MED

**\*\* Mardi 22 octobre 2019 à 17 heures**

Nouveaux amendements des lois du jeu 2019/2020 . Mr YOUBI MOHAMED

**\*\* Mardi 29 octobre 2019 à 17 heures**

**Loi 11**- Hors-jeu - Mr IDIRENE ZAHIR

**\*\* Mardi 05 Novembre 2019 à 17 heures**

**Loi 12**- Fautes et incorrection - Mr BOUZERAR AHMED

**\*\* Mardi 12 Novembre 2019 à 17 heures**

**Loi 6** - Autres arbitres - Mr YAHI OMAR

**\*\* Mardi 19 Novembre 2019 à 17 heures**

**Loi 13** – Coups francs - Mr BOUZELMADEN MOHAMED

**\*\* Mardi 26 Novembre 2019 à 17 heures**

**Loi 14** - Pénalty - Mr YOUBI MOHAMED

N B - La feuille de présence avec émargement des arbitres est obligatoire.

- La durée de chaque causerie est de 45 minutes

LE RAPPORT DE L’ARBITRE

**COMMENT REDIGER UN RAPPORT D’ARBITRE ?**

La commission qui vous adressez votre rapport concernant le plus souvent des faits de matchs pour des sanctions disciplinaires doit être compréhensible et rédigé dans un style épuré en caractères lisibles et si possible sans faute d’Orthographe.

Il ne faut pas oublier que les membres de la commission qui vont juger votre affaire n’ont pas assisté à la rencontre , et que votre rapport doit correspondre en tout point à la feuille de match que vous avez signé vous-même ainsi que les deux capitaines et le commissaire au match .

**QUI A FAIT LA FAUTE** ? - Identifiez précisément le ou les joueurs ou dirigeants sur qui vous allez faire un rapport et notez ces derniers sur un calepin d’arbitrage spécialement dédié. Le modernisme permet également de photographier la feuille de match avec votre SMARTPHONE afin d’en garder une copie conforme pour la rédaction de votre rapport .

Sur votre rapport vous indiquez : les nom , prénoms, clubs , numéro de licence du ou des fautifs , la date ,le lieu et le score de la rencontre ainsi que toutes les observations permettant l’étude pour l’homologation du match ( Avertissement - Expulsion ou tout autre incident ) .

**A QUEL MOMENT LA FAUTE A ETE COMMISE**  ? – Le moment de l’exclusion définitive du joueur ou du dirigeant peut être un élément à charge ou à décharge. Il est important de noter la minute à laquelle le fait s’est produit .

**OU EST COMMISE LA FAUTE**  ? – Dans les vestiaires, dans le couloir, sur le terrain , sur le parking du stade …….. Le lieu des incidents est un élément de plus. Vous devez indiquer le lieu des incidents ou des faits reprochés .

**QUOI**  ? - Comme vous le savez , les injures , les propos incorrects , les tacles commis avec excès d’engagement………n’ont pas tous la même valeur. Vous devez donc être précis et honnête dans la rédaction de cette partie du rapport .

**COMMENT**  ? – Comment la faute a été commise ? avec excès d’engagement , avec gestes à l’appui, avec et avec …… Relatez les faits et la scène dans son contexte, afin que la commission puisse juger au mieux des événements.

**EXEMPLE : ( Un petit exemple parmi tant d’autres )**

En complément des informations portées sur la feuille de match , j’ai l’honneur de préciser à la commission les points suivants :

A la 60 éme minute de jeu, alors que le score était de 2 à 1 en faveur de l’équipe A , j’ai du exclure le joueur XX . N° 6 Licence N° 00 du club B pour avoir, alors qu’un adversaire se dirigeait en direction du but adverse , l’avoir violemment taclé en utilisant un excès d’engagement pour annihiler une occasion de but manifeste . Le joueur expulsé a aussitôt rejoint son vestiaire . Le joueur de l’équipe A N° 9 - Licence N° 44 a été blessé sur cette action et a été remplacé. Je me tiens à la disposition de la commission pour tous autres renseignements qu’elle jugera nécessaire

**LES DIX ( 10 ) REGLES D’OR DU FAIR – PLAY**

**\* - JOUE FAIR PLAY**

**\*- JOUE POUR GAGNER MAIS ACCEPTE LA DEFAITE AVEC DIGNITE**

**\*- RESPECTE LES LOIS DU JEU  
\*- RESPECTE LES ADVERSAIRES, EQUIPIERS , ARBITRES , OFFICIELS ET SPECTATEURS**

**\*- DEFENDS LES INTERETS DU FOOTBALL  
\*- HONORE CEUX QUI DEFENDENT LA BONNE REPUTATION DU FOOTBALL**

**\*- REJETTE LA CORRUPTION, LE DOPAGE, LE RACISME, LA VIOLENCE, LES PARIS ET TOUT**

**AUTRE DANGER QUI MENACE LA POPULARITE DU FOOTBALL**

**\*- AIDE LES AUTRES A RESISTER AUX TENTATIVES DE CORRUPTION**

**\*- DENONCE CEUX QUI TENTENT DE DISCRDITER NOTRE SPORT**

**\*- AMELIORE LE MONDE GRACE AU FOOT BALL**

**\*\* C O N C L U S I O N \*\***

**Consciente de l’importance de la mission des officiels pour**

**la direction des rencontres. La commission de Wilaya d’Arbitrage vous exhorte à redoubler d’efforts et d’objectivité dans l’application**

**et l’interprétation des lois du jeu. Votre carrière dépend logiquement de vos performances**

**Fair-Play s’il vous plait**

**DIRECTION DES COMPETITIONS**

**HONNEUR**

**PROGRAMMATION 01° JOURNEE**

**SAMEDI 09 FEVRIER 2019**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LIEUX | RENCONTRES | **SENIORS** |
| OUZELLAGUEN | **SSSA / CSPC** | 14 H |
| BEJAIA NACERIA | **GB / CRBSET** | 11 H |
| **NCB / JSD** | 13 H |
| **AST / ARBB** | 15 H |
| FERAOUN | **OF / JSIO** | 14 H |
| AIT R’ZINE | **CRBAR / JSM** | 14 H |
| AMIZOUR | **JSBA / CRBA** | 13 H |
| BOUDJELLIL | **RCIA / OM** | 14 H |

**DIRECTION DES COMPETITIONS**

**REPARTITION DES GROUPES**

**JEUNES U15 – U17 – U19**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **GROUPE 1** | **GROUPE 2** | **GROUPE 3** |
| NC BEJAIA | GOURAYA BEJAIA | JS I. OUAZZOUG |
| JS MELBOU | O FERAOUN | FE TAZMALT |
| JSB AMIZOUR | WRB OUZELLAGUEN | OS TAZMALT |
| AS OUED GHIR | RC IGHIL ALI | OC AKFADOU |
| CRB AOKAS | SS SIDI AICH | O M’CISNA |
| CRB S.E.TENINE | SRB TAZMALT | CRB AIT R’ZINE |
| AS TAASSAST | CS P.CIVILE | JS BEJAIA |
| JS DJERMOUNA | US SIDI AYAD | CSA TIZI TIFRA |
| ES TIZI WER | ARB BARBACHA |  |

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**REPARTITION DES GROUPES**

**JEUNES U15 – U17**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **GROUPE A** | **GROUPE B** | **GROUPE C** | **GROUPE D** |
| FC BEJAIA | CR BEJAIA | NRB SEMAOUN | IRB BOUHAMZA |
| GC BEJAIA | AWFS BEJAIA | CA SIDI AYAD | US BENI MANSOUR |
| UST BEJAIA | ENS BEJAIA | JS CHEMINI | OC TASLENT |
| CR MELLALA | JS TAMRIDJET | ASEC AWZELLAGUEN | ASS AKBOU |
| BC EL KSUER | US TAMRIDJET | ES BENI MAOUCHE | RSC AKHENAK |
| AEF SAHEL | NB TASKRIOUT | JSA AMIZOUR | CSP TAZMALT |
| JS TISSA | AS LOTA | CRB AMIZOUR | JS ICHELLADHEN |
| WA TALA HAMZA | JSC AOKAS | ES AGHBALA | CS BOUDJELLIL |